



# Stage Départemental d' Escrime

22 et 23 Octobre 2018

---

---

Encadrement : Maître Varzaru

HORAIRES	de 9h30 à 16h30 (chaque jour)
LIEU	Salle d' Escrime Jean Bouin Boulevard Pierre de Coubertin Angers ☎ 02.41.44.50.25
ESCRIMEURS CONCERNES	1. M9 – M11 – M13 – M15 et M17 en priorité mais tous les escrimeurs volontaires seront les bienvenus ! 2. Les candidats à l'arbitrage
PRIX	35 €
PROGRAMME PROPOSE :	9h30 à 12h00 : condition physique et spécifique technique assauts et arbitrage – règlement  12h00 à 13h00 : déjeuner et détente  13h00 à 16h15 : technique, tactique assauts dirigés, assauts à thèmes assauts libres arbitrage  16h30 : fin du stage
<b>Prévoir un pique – nique.</b>	

Un programme spécifique pour les éducateurs en formation leur sera proposé.



# Stage Départemental d'Escrime

22 et 23 Octobre 2018

## INSCRIPTION

**MERCI DE RENVOYER le coupon réponse avant le jeudi 18 Octobre 2018 au plus tard : Mr RENARD Pierre Yves, Trésorier du Comité Départemental Escrime de Maine et Loire 6, rue Jean Guignard 49100 ANGERS (adresse Mail : [renard.pierreyves@free.fr](mailto:renard.pierreyves@free.fr) )**

**Rappel : Si le nombre de stagiaires est inférieur à 12, le stage pourra être annulé.**

**NOM et Prénom** (du stagiaire) :

..... Club : .....

**Armes** :  Fleuret  Epée  Sabre

**Catégories** :  M9 (2009-10)  M11 (2007-08)  M13 (2005-06)  M15 (2003-04)  
 M17 (2001-02)  Arbitre  Autre :

**Hébergement** : Pour les stagiaires non domiciliés à Angers, le CD propose un hébergement dans les familles angevines, si l'organisation est possible.

Je peux héberger un stagiaire  OUI  NON  
 J'aimerais que mon enfant soit hébergé.  OUI  NON

Adresse : .....

Adresse internet : .....@.....

☎ .....

M. ou Mme ..... autorise mon enfant .....  
à participer au Stage Départemental du 22 au 23 Octobre 2018 à la Salle d'Escrime Jean Bouin à Angers,

J'autorise le Maître du stage à prendre le cas échéant, toutes mesures et interventions rendues nécessaires par l'état de mon enfant.

Bon pour autorisation

Signature

Je joins le règlement de **35 €** à l'ordre du [Comité Départemental d'Escrime du Maine & Loire.](#)